



# MAIRIE DE LEGÉ

LOIRE - ATLANTIQUE

---

LEGÉ, le 26 avril 2023

## **DIRECTEUR/DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE – JEUNESSE - EDUCATION ET ET CHARGE(E) DE COOPERATION THEMATIQUE**

Animateur territorial (catégorie B)

Temps complet à compter du 21 août 2023

Service : enfance/jeunesse

### Descriptif de l'emploi :

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique directe de la Directrice Générale des Services, vous participez à la définition et à la promotion des orientations stratégiques en matière politique enfance/jeunesse et éducation, famille. A ce titre vous coordonnez et animez l'ensemble des services relevant de la direction afin de répondre avec efficacité aux enjeux internes et aux projets de la mandature.

### Profil recherché :

Vous maîtrisez le fonctionnement d'une collectivité territoriale, faites preuve d'un sens du service public.

Une expérience significative sur un poste similaire est souhaitée avec une solide connaissance du public des enfants, des réglementations et des dispositifs liés aux services.

Reconnu pour vos compétences managériales, organisationnelles, vous coordonnez les activités, mobilisez les équipes et favorisez la transversalité. Vous êtes force proposition auprès de la direction générale et des Elus. Vous concevez, pilotez et évaluez les projets enfance, jeunesse, éducation dans une logique de transversalité.

Disponible, rigoureux, vous faites preuve de discrétion et d'une grande réactivité.

### Missions :

#### **Pôle scolaire :**

- Partenariat avec les directeurs des établissements scolaires, le service de restauration scolaire et du temps méridien

#### **Pôle famille-parentalité :**

- Evaluer les besoins et attentes des familles. Supervision du portail famille
- Jouer un rôle de prévention auprès des familles et savoir gérer des situations conflictuelles
- Développer des actions de prévention parentalité (conférences, ateliers...)

#### **Pôle enfance-jeunesse :**

- Gérer les plannings du personnel et des absences
- Animer les réunions collectives, faire adhérer et créer une cohésion d'équipe
- Connaître la réglementation de l'accueil des jeunes, des activités et de la protection de l'enfance

**Pôle coordination :**

- Concevoir, animer et mettre en œuvre le projet éducatif territorial (PEDT) et le projet éducatif municipal :
  - Traduire les orientations politiques en plans d'actions avec la CTG
  - Définir, mettre en œuvre et faire appliquer les règlements, en partenariat avec les équipes
  - Être l'interlocuteur privilégié des élus et rendre compte des actions et du fonctionnement des structures : assistance et conseil
  - Animer les comités de pilotage dans le cadre du PEDT
  - Innover et concevoir des animations pédagogiques avec les équipes
  
- Accompagner les responsables en veillant à la bonne gestion administrative des structures lors de :
  - L'établissement des budgets prévisionnels des structures et le suivi de l'exécution financière,
  - La collecte des données de la fréquentation et la transmission aux partenaires (CAF, MSA)
  - La diffusion des informations à la population
  - L'organisation des locaux, la définition des besoins en matériel et la passation des commandes
  - L'application des règles de sécurité et la réglementation
  
- Gérer les enveloppes financières
  - Réaliser les dossiers de subventions auprès des partenaires (CAF, MSA)
  - Optimiser les recettes grâce à des conventionnements avec les partenaires
  - Programmer l'acquisition ou le renouvellement des équipements en lien avec les responsables
  
- Coordonner avec les services attitrés la coopération intercommunale autour de la Convention Territoriale Globale (CTG) :
  - Être responsable de la mise en œuvre et du pilotage des projets sur le territoire
  - Piloter des groupes thématiques de la CTG
  - Participer aux autres groupes selon le Plan d'Action Intercommunal
  - Développer et animer un réseau de partenaires
  - Contribuer à l'évaluation des actions mises en œuvre
  - Relations avec les différents partenaires et institutions

Candidature à déposer (lettre de motivation et CV) avant le 15 juin 2023 par mail : [rh@ville-lege44.fr](mailto:rh@ville-lege44.fr)